

Membres en exercice : 29

Membres présents : 28

Membres votants : 29

Le 4 juillet 2023 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 28 juin 2023. Publication de la convocation le : 28 juin 2023

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Thierry MARTIN, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Agnès CALLOU, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Pierre-Marie BOSSER, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER

Etaient absents :

M. Michel ANSQUER a donné procuration à Mme Denise TAVERNIER

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité : 07 JUIL. 2023

Date de publication : 10 JUIL. 2023

Délibération n° 2023-086 : Numérotation d'une parcelle Route de la Pointe du Raz

Rapporteur : Mme Véronique MADEC

La propriétaire de la parcelle ZO93 située route de la Pointe du Raz, sur laquelle se trouve un bâtiment, demande à la commune d'attribuer un numéro.

Il est proposé de numéroter la parcelle 14 ter Route de la Pointe du Raz.

Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- autoriser la numérotation de la parcelle cadastrée ZO93 telle que proposée ci-dessus ;
- de procéder à l'adressage, afin de faciliter l'accès des services de secours et la distribution du courrier.

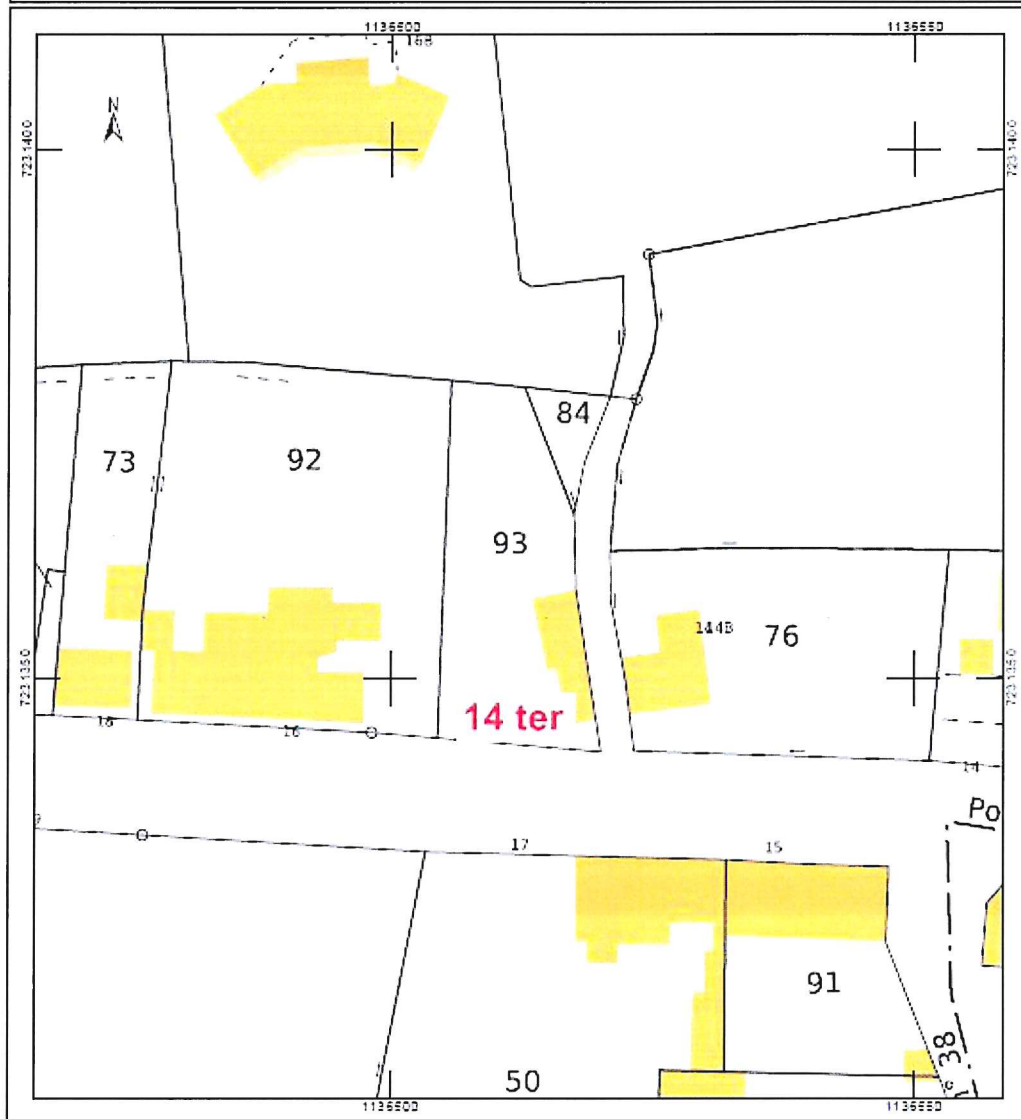
Envoyé en préfecture le 07/07/2023

Reçu en préfecture le 07/07/2023

Affiché le

ID : 029-200054724-20230704-DE2023_086-DE

Département : FINISTÈRE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : SDIF antenne de Quimper Pôle Topographique et Gestion Cadastrale 3 boulevard du Finistère 29107 29107 QUIMPER CEDEX tel. 02 99 10 33 50 -fax ptgc.finistere.quimper@dgfpa.finances.gouv.fr
Commune : AUDIERNE		
Section : Z0 Feuille : 052 Z0 01		Cet extrait de plan vous est délivré par :
Echelle d'origine : 1:1000 Echelle d'édition : 1:500		cadastre.gouv.fr
Date d'édition : 13/06/2023 (fuseau horaire de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CG49 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques		



Ainsi délibéré lesdits jour mois et an,

Le maire,
Gurvan KERLOCH



Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS